

# **CESSION DE CLIENTELE**

**POUR CAUSE DE DEPART EN RETRAITE PREVUE FIN 2022**

**AVOCAT CONSEIL EN DROIT DES SOCIETES SITUE A RENNES**

Cède Cabinet composé exclusivement d'une clientèle d'entreprises (dossiers récurrents et ponctuels), répartie en majorité dans le département 35, ainsi que 44 et 22.

Le Cabinet est doté d'une assistante expérimentée.

Les bureaux, d'une superficie de 100 m<sup>2</sup>, pourront être mis à disposition du repreneur.

Affaire pouvant convenir pour une première installation comme dans une perspective de croissance externe.

Pour plus de renseignements, contactez le 06 80 88 83 59.

PROJET